ART. 15 N° CE1373

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - $(\mathrm{N}^\circ$ 443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE1373

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE 15

À l'alinéa 16, après la deuxième occurrence du mo	t :
---	-----

« ou »,

insérer les mots:

« de leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.